

Garder le cap face au voyageur !



VOUS VENEZ d'examiner Charles qui est atteint d'hypertension artérielle. Son examen est normal, et sa pression est bien maîtrisée. Il est ravi ! Tout fier, il vous annonce qu'il partira donc pour Cuba sans inquiétude la fin de semaine prochaine. Vous lui demandez s'il a consulté un médecin dans une clinique santé-voyage. Il vous répond que non... et il ajoute : « Y a-t-il des choses auxquelles je devrais faire attention là-bas ? ».

Vous devez sans doute souvent faire face à ce genre de situation. Vous vous sentez peut-être dépassé par les questions de vos patients. Dans le présent numéro, vous suivrez un groupe d'élèves qui partiront pour le Honduras avec leur enseignant. Ils vivront dans des familles et feront des excursions un peu partout dans le pays. Dans les articles sur ces jeunes, nous aborderons la prévention quant à l'eau et aux aliments, la vaccination, les maladies transmissibles par un insecte vecteur, les méthodes de protection et, enfin, la diarrhée et la fièvre au retour de voyage.

Vous pourrez compléter vos lectures en consultant le site de l'Institut national de santé publique du Québec¹. Vous y trouverez quelques outils qui pourront vous être utiles, dont le Guide d'intervention en santé-voyage et les Actualités santé-voyage. La majorité des auteurs de ce numéro sont d'ailleurs membres actifs du Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs et ont participé à la rédaction de ces outils.

Bon voyage !

Suzanne Gagnon

**Omnipraticienne et médecin de famille
Membre du Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs**

1. www.inspq.qc.ca

Agrément. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

Post-test. Chaque mois, dans *Le Médecin du Québec*, vous trouverez à la fin de la section de formation médicale continue un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions ou remplir le questionnaire en ligne et le retourner à la FMOQ. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. (Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note.) N'entourez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.